

CHARTE
concernant les fiches présentant des champignons récoltés dans le Gard

Ces fiches comprendront :

1) Un titre :

Les noms du Genre et de l'espèce actuels écrits selon les règles du CINB (en lettres minuscules, avec une majuscule pour la première lettre du nom du Genre) ainsi que les noms des autorités et la date de publication.

2) Un sous titre

Eventuellement le nom français du genre et de l'espèce, écrits entre parenthèses.

Ce nom sera recherché dans la liste établie par « le comité des noms français des champignons » sur le site de mycofrance.com.

En l'absence d'un nom disponible sur ce site, la traduction des termes latins sera faite au plus près des mots français. En cas de difficultés, on n'indiquera pas de noms français.

3) la classification de l'espèce présentée

On donnera la place de l'espèce dans la classification des « Fungi », en indiquant son appartenance à un Phylum, une Classe, un Ordre et une Famille.

4) Des photographies

- d' ascomes et de basidiomes in-situ et/ou au laboratoire,
- des caractères microscopiques, pour les espèces + ou – rares.

Les **macrophotographies** devront :

- ne présenter qu'une seule espèce par cliché,
- montrer des spécimens qui occupent la majeure partie de l'image,
- être de « bonne qualité », avec une bonne définition, c'est-à-dire avec les contours des spécimens présentés nets, au moins ceux du premier plan,
- montrer les caractères principaux de l'espèce (constitution, forme, couleur, etc.) et alors deux ou plusieurs photographies seront peut être nécessaires.

Les **microphotographies** devront obligatoirement donner ou montrer une échelle de référence.

Toutes les photographies pourront être surchargées par l'indication :

- du nom du genre et de l'espèce en latin seulement (cette inscription devra être inférieure à 1/15 ème de la largeur du cliché).
- du nom de la personne qui a réalisée le cliché (cette inscription devra être inférieure à 1/45 ème de la hauteur du cliché).

5) Un document où figurera :

- une description macroscopique de l'espèce présentée. Cette description sera faite de façon succincte pour les espèces communes mais plus détaillée lorsqu'il s'agira d'espèces + ou – rares. Toutes les parties du champignon devront être caractérisées : chapeau, hyménophore, stipe, anneau, volve, chair ainsi que l'odeur et la saveur,
- une citation de quelques caractères microscopiques (ils devront provenir d'un ou du spécimen de la récolte -au minimum la forme, l'ornementation et les dimensions des spores- et ne seront en aucun cas extraits d'une publication relatant l'espèce en question),
- des informations sur l'habitat, le substrat, la nature du sol, etc., avec le plus de précision possible,
- des indications sur le mode de poussée,
- une indication de la date et du lieu de la récolte (la localisation précise est indispensable avec le nom de la commune et le lieu-dit ou bien avec des coordonnées géographiques),
- des observations sur la différenciation de l'espèce présentée avec les espèces proches, sur les possibilités de confusion ainsi que des remarques sur sa présence dans le département du Gard,
- une identification de l'exsiccatum pour les espèces + ou – rares,
- le nom de la (ou des) personne (s) qui a (ont) établi la fiche.

NB : Les photographies non accompagnées d'une fiche de description pourront être présentées dans la partie « Galerie de photos » de notre site Internet, selon les vœux de leurs auteurs.